

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 5 mars 2012 vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents madame la conseillère Nicole Ste-Marie, messieurs les conseillers, Claude Monière, François Thibault et Jean-Claude Raymond sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Sont absents messieurs les conseillers Michel Hamelin et Sylvain Mallette.

Est également présent monsieur Michel Morneau, urbaniste, OUV, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Monsieur Sylvain Mallette se joint à la séance à vingt heures cinq minutes.

2. Adoption de l'ordre du jour

12-03-29

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Raymond

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012
4. Période de questions
5. Correspondance
6. Rapports
 - 6.1 Service d'incendie
 - 6.2 Aménagement, zonage et urbanisme
 - 6.3 Directeur général
 - 6.4 Maire
 - 6.5 Conseillers
7. Résolutions
 - 7.1 Demande d'appui financier
 - Maison des jeunes l'Entracte
 - Espace du Québec
 - Syndicat des agricultrices de Val-Jean
 - 7.2 Adoption des dépenses – février 2012
 - 7.3 Autorisation de dépenses – Matériel pour les espaces clos
 - 7.4 Autorisation de dépenses – Télémétrie
 - 7.5 Autorisation de dépenses – Achat d'un portable
 - 7.6 Cours espaces clos
 - 7.7 Approbation - Budget révisé 2012 OMH de Saint-Urbain-Premier
 - 7.8 Clinique de vaccination contre la rage
 - 7.9 Directeur général – permanence
 - 7.10 Nomination - responsable des mesures d'urgence
 - 7.11 Police de proximité – nomination d'un élu
 - 7.12 Fête des bénévoles
 - 7.13 Mandat EXP – réaménagement de la rue de l'École
 - 7.14 Terrain station de pompage – acquisition - Ferme C. Beaulieu SNC – paiement de la TPS et TVQ
 - 7.15 Défibrillateur
8. Avis de motion
 - 8.1 Modification du règlement 286-11 portant sur les nuisances
9. Varia
10. Levée de la séance

ADOPTÉ

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012

12-03-30

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012 sans modification.

ADOPTÉ

4. Période de questions

Aucune question des gens de la salle

5. Liste de la correspondance

La liste de la correspondance est déposée.

6. Rapports

6.1 Service d'incendie

Monsieur le conseiller Sylvain Mallette fait un bref rapport des activités du service d'incendie au cours du dernier mois.

6.2 Aménagement, zonage et urbanisme

Le rapport de l'inspecteur est déposé.

6.3 Directeur général

Le rapport des activités du directeur général depuis la dernière séance du conseil est déposé.

6.4 Maire

Monsieur le maire, Réjean Beaulieu, présente son rapport des activités depuis la dernière séance du conseil.

6.5 Conseillers

Les conseillers présentent les informations relativement aux comités ou secteurs d'activités dont ils sont responsables.

7. Résolutions

7.1 Demandes d'appui financier

12-03-31

Il est proposé par monsieur le conseiller François Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De faire un don de 200 \$ à la Maison des jeunes l'Entracte

De faire un don de 100 \$ à Espace du Québec

De faire un don de 200 \$ au Syndicat des agricultrices de Val-Jean

7.2 Adoption des dépenses – février 2012

12-03-32

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que les dépenses pour la période du 7 février 2012 au 5 mars 2012, d'un montant total de 92 440.79 \$ sont adoptées et peuvent être payées. La liste de ces dépenses est incluse dans un registre prévu à cette fin.

ADOPTÉ

7.3 Autorisation de dépenses – Matériel pour les espaces clos

CONSIDÉRANT QU' il est requis d'avoir un matériel spécialisé afin d'exécuter des travaux à l'intérieur des stations de pompage;

CONSIDÉRANT la responsabilité municipale en matière de santé et sécurité au travail;

EN CONSÉQUENCE,

12-03-33

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Monière

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que le conseil approuve les dépenses pour l'achat des équipements pour opérer en espace clos comprenant un ensemble d'espace clos, une ligne de vie, deux harnais, une longe décélétratrice et un ventilateur pour un montant 4 158 \$ plus les taxes à la compagnie Avantage eco inc.

ADOPTÉ

7.4 Autorisation de dépenses – Télémétrie

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures d'égout au village requièrent une attention particulière;

CONSIDÉRANT QUE le système actuel de communication sur les stations de pompage fournit peu de données sur les activités des postes;

CONSIDÉRANT QUE la technologie de télémétrie actuelle permet d'acquérir de multiples informations afin notamment de sécuriser les opérations et également de comprendre les activités sur le réseau;

CONSIDÉRANT QUE les systèmes de contrôle informatisé permettront une analyse des interventions des postes, une préparation instantanée de rapports, un suivi des messages d'alerte, un registre complet des activités des stations en plus d'un accès conjoint à une plate-forme internet de données;

EN CONSÉQUENCE,

12-03-34

Il est proposé par monsieur le conseiller François Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que le conseil approuve les dépenses pour l'achat d'un système de télémétrie aux infrastructures d'égout pour les postes de pompage comprenant 4 unités de transmission M-800 et un piézomètre électronique pour un montant 19 241.07 \$ plus les taxes à la compagnie Mission communication Canada.

Que le conseil approuve les dépenses pour l'achat d'un contrat de service annuel de 2 049,60\$, l'installation de l'équipement de la télémétrie d'une somme de 3 000 \$ et des frais pour l'ouverture d'un compte au montant de 250\$, plus les taxes sur la totalité de ces services.

7.5 Autorisation de dépenses – Achat d'un portable

CONSIDÉRANT QUE que la MRC de Beauharnois-Salaberry et le Centre Local de Développement (CLD) procèdent à l'instauration d'un conseil sans papier;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un tel système impose aux maires qu'ils possèdent un portable ou une tablette électronique pour pouvoir suivre adéquatement les séances;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier ne possède pas une de ces technologies;

EN CONSÉQUENCE,

12-03-35

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Ste-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que le conseil approuve la dépense pour l'achat d'un ordinateur portable au montant de 699.00 \$ plus les taxes et il approuve l'achat des accessoires, dont un étui et une souris de la compagnie Legault électronique.

ADOPTÉ

7.6 Cours espaces clos

CONSIDÉRANT QUE la manœuvre d'appareils spécialisés en espace clos demande des habiletés;

CONSIDÉRANT QU' une formation est requise afin de bien apprendre les méthodes à employer et les procédures à suivre dans une telle situation;

12-03-36

Il est proposé par le conseiller Claude Monière

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'autoriser les Sylvain Thibault, Philippe Thibault et Jean-Yves Thibault ou, si ce dernier n'est pas disponible, une autre personne au choix du directeur général à suivre une formation en espaces clos d'une valeur de 130 \$ par personne pour deux jours de formation plus les frais de déplacement et les autres frais encourus à l'APSAM ou un autre organisme reconnu en CSST.

ADOPTÉ

7.7 Approbation - Budget révisé 2011 OMH de Saint-Urbain-Premier

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

12-03-37

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'accepter le budget révisé 2011 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Urbain-Premier

ADOPTÉ

7.8 Clinique de vaccination contre la rage

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Monière

12-03-38

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De tenir une clinique de vaccination contre la rage pour les animaux de compagnie le samedi 28 avril 2012 de 10h00 à midi à la caserne des pompiers de Saint-Urbain-Premier. Le Dr Suzanne Marcil, médecin vétérinaire offrira le service de vaccination et les utilisateurs paieront directement le Dr Marcil.

ADOPTÉ

7.9 Directeur général – permanence

CONSIDÉRANT le contrat de travail entre la municipalité de Saint-Urbain-Premier et Monsieur Michel Morneau, directeur général;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.2 de ce contrat spécifie une période probatoire de 6 mois;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière vient à échéance;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.3 prévoit une révision salariale semestrielle;

12-03-39

Il est proposé par monsieur le maire Réjean Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De confirmer dans ses fonctions monsieur Michel Morneau à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

De majorer le salaire du directeur général de 625\$ selon l'article 4.3 du contrat.

ADOPTÉ

7.10 Nomination - responsable des mesures d'urgence

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer une responsable des mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la personne nommée à ce titre n'est plus disponible ;

12-03-40

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Raymond

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De nommer dans cette fonction monsieur Michel Morneau à titre de responsable des mesures d'urgence;

De confirmer auprès des autorités en lien avec les mesures d'urgence cette nomination;

7.11 Police de proximité – nomination d'un élu

CONSIDÉRANT le comité de Sécurité de la MRC de Beauharnois-Salaberry et les dernières discussions avec le sujet en objet;

CONSIDÉRANT l'approche du District de la Montérégie de la Sureté du Québec en matière de police de proximité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un élu lié pour s'entretenir avec un représentant policier redevable des interventions sur notre territoire;

12-03-41

Il est proposé par le monsieur le conseiller Claude Monière

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De nommer monsieur le conseiller Sylvain Mallette à titre d'élu responsable de la police de proximité pour le territoire de Saint-Urbain-Premier

7.12 Fête des bénévoles

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire organiser une soirée reconnaissance pour les nombreux bénévoles œuvrant sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette soirée se tiendra le 21 avril 2012 à la salle communautaire;

EN CONSÉQUENCE,

12-03-42

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De mandater madame la conseillère Nicole Sainte-Marie afin de voir à la préparation de l'évènement;

D'autoriser le directeur général à signer les contrats menant à la réalisation de cette fête et ceci en conformité avec le budget autorisé.

7.13 Mandat EXP – réaménagement de la rue de l'École

CONSIDÉRANT la phase subséquente de développement dans le projet de développement du Forgeron;

CONSIDÉRANT QU' il est requis de prolonger les infrastructures de la rue de l'École;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux d'infrastructure doivent y inclure notamment une prolongation de la conduite sanitaire sur une longueur d'environ 60 mètres;

CONSIDÉRANT QU'UN mandat d'ingénierie est requis afin voir à la préparation des plans et devis pour l'appel d'offres ainsi que pour l'analyse et la recommandation du plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT QUE les frais encourus dans le cadre de ses travaux seront distribués aux bénéficiaires selon une répartition;

EN CONSÉQUENCE,

12-03-43

Il est proposé par monsieur le conseiller

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que le conseil mandate la firme EXP au montant de 4 275\$ plus les taxes afin de préparer les plans et devis, l'analyse des soumissionnaires en plus de la répartition des intéressés à l'entente promoteur;

7.14 Terrain station de pompage – acquisition - Ferme C. Beaulieu SNC – paiement de la TPS et TVQ

CONSIDÉRANT QUE la résolution 11-09-151 définit les termes de l'acquisition des terrains servant aux stations de pompage;

CONSIDÉRANT QUE le total des dédommagements se chiffre à 12 000 \$ remis à Me Olivier Brunet afin d'être répartis aux cédants à l'acte de vente;

CONSIDÉRANT QUE cette somme doit inclure les montants aux fins de remboursement de la TPS et de la TVQ dans le cas d'une vente à une compagnie;

EN CONSÉQUENCE,

12-03-44

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Raymond

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De faire parvenir à Me Olivier Brunet in trust un chèque de 299,50 \$ afin de payer le coût de la TPS et de la TVQ pour le dossier de l'acquisition du terrain de la station de pompage de la Ferme C. Beaulieu SNC

7.15 Défibrillateur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire acquérir cet outil d'aide aux interventions d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les défibrillateurs sont maintenant dotés d'une technologie simple d'utilisation;

CONSIDÉRANT QU' il existe un programme de la Fondation des maladies du cœur permettant d'obtenir gratuitement un deuxième appareil à l'achat d'un premier;

CONSIDÉRANT QU' il est requis de répondre aux exigences du programme avant l'achat de l'appareil;

EN CONSÉQUENCE,

12-03-45

Il est proposé par monsieur le conseiller François Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que le conseil approuve les dépenses pour l'acquisition d'un défibrillateur répondant au programme des maladies du cœur;

Que le conseil demande à participer au programme de la Fondation des maladies du cœur qui octroie gratuitement un deuxième appareil lorsque la municipalité acquiert le premier.

ADOPTÉ

8. Avis de motion

8.1 Modification du règlement 286-11 portant sur les nuisances

Monsieur le conseiller Jean-Claude Raymond donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera déposé pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement sur les nuisances afin d'y inclure de nouvelles dispositions sur le bruit et sur le contrôle des feux.

9. Varia

10. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21 h 35.

Réjean Beaulieu, maire

Michel Morneau, urbaniste, directeur général